




Événements par département : 36 - INDRE (8 cas)

Incendie dans un centre de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61794 - 01/01/2024 - 36 - LE POINCONNET**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*


 □ □ □ □ □ □ *Naf 38.11 : Collecte des déchets non dangereux*

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □
Vers 15 h un jour férié, un feu se déclare au niveau d'un tas de 200 t de déchets issus de la collecte sélective stockés en vrac dans un centre de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux. Un agent de sécurité en patrouille est alerté par les fumées se dégageant de l'entrepôt de stockage des déchets. À l'aide de pelleteuses, les agents du site déblayent les tas de déchets pour permettre aux pompiers d'atteindre le cœur du feu couvant. Les pompiers maîtrisent le sinistre. Les déchets brûlés sont isolés dans 3 bennes de 30 m³ durant 48 h, une surveillance continue est mise en place. À l'issue de cette période d'isolement, les déchets sont triés pour identifier l'origine de l'événement et valoriser les déchets recyclables.


La présence d'un déchet non conforme, liée à une erreur de tri à la source par un usagé, serait la cause du sinistre.



À la suite de cet événement, et à la demande de son assureur, l'exploitant met en place un système de sprinklage dans le bâtiment de tri ainsi qu'un gardiennage en dehors des heures de présence du personnel. L'exploitant envisage également l'ajout d'un système de détection par thermographie ainsi que la mise en place de murs coupes feu afin de protéger la ligne de tri.

Dégagement de fumée au niveau d'un silo de céréales d'une coopérative agricole

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61842 - 23/01/2024 - 36 - CHATILLON-SUR-INDRE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 46.21 : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail*

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □
Lors du déchargement d'un camion en blé dans une coopérative agricole, l'agent de silo constate une épaisse fumée en hauteur avec une forte odeur de brûlé en rentrant dans le silo pour mettre en route le circuit d'ensilage. Après avoir coupé l'électricité de l'ensemble du silo, l'agent monte au 3^{em} niveau et constate que de la fumée sort du moteur de l'aspiration centrale. Il appelle les secours. Après contrôle avec une caméra thermique, les pompiers refroidissent le moteur avec 2 extincteurs à eau pulvérisée et additif. Le service de maintenance met en place une surveillance et utilise un troisième extincteur à poudre pour sécuriser l'équipement. Une ronde est réalisée avant la fermeture du site.

Le moteur de l'aspiration centrale est endommagé et doit être changé ainsi que les 3 extincteurs.

Un échauffement du moteur de l'aspiration centrale lors du déchargement de céréales est à l'origine du départ de feu. La vétusté de ce moteur pourrait être la cause de l'échauffement.



L'exploitant change le moteur avec mise en place d'un démarreur électronique pour mesurer la température moteur et couper l'ensemble en cas d'échauffement.

Déversement d'huile dans une carrière

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 63132 - 01/02/2024 - 36 - MOUHERS**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 08.12 : Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin*

 □ □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □ □
Vers 11 h, 100 l d'huile hydraulique se déversent sur le sol dans une carrière. Le personnel met en œuvre les consignes internes et utilise des kits anti-pollution (feuilles absorbantes et boudins) et du sable pour absorber l'huile. 300 kg de déchets, constitués des produits absorbants et de sable souillé, sont entreposés dans des contenants étanches avant d'être envoyés dans une installation de traitement de déchets.

La fuite d'huile s'est produite sur le flexible d'une pelle mécanique. Une surpression et/ou un phénomène de fatigue sont à l'origine de la rupture de ce flexible.

À la suite de l'événement, l'exploitant met en place les mesures suivantes :

- augmentation de la fréquence de vérification de l'état des flexibles ;
- modification de la procédure d'intervention en cas de déversement accidentel en intégrant l'analyse de sol ;

- planification de tests de situation d'urgence pour améliorer la capacité à réagir du personnel, dont les sous-traitants.


Un événement similaire se produit sur le site le mois suivant (ARIA 63135).

Déversement d'huile dans une carrière

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 63135 - 01/03/2024 - 36 - MOUHERS**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 08.12 : Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin*

 □ □ □ □ □ □ Vers 15 h, 70 l d'huile hydraulique se déversent sur le sol dans une carrière. Le personnel met en œuvre les consignes internes et utilise des kits anti-pollution (feuilles absorbantes et boudins) et du sable pour absorber l'huile. 250 kg de déchets, constitués des produits absorbants et de sable souillé, sont entreposés dans des contenants étanches avant d'être envoyés dans une installation de traitement de déchets.

La fuite d'huile s'est produite sur le flexible d'un tombereau. Une surpression et/ou un phénomène de fatigue sont à l'origine de la rupture de ce flexible.

À la suite de l'événement, l'exploitant met en place les mesures suivantes :


- augmentation de la fréquence de vérification de l'état des flexibles ;
- modification de la procédure d'intervention en cas de déversement accidentel en intégrant l'analyse de sol ;
- planification de tests de situation d'urgence pour améliorer la capacité à réagir du personnel, dont les sous-traitants.


Un événement similaire s'est produit sur le site le mois précédent (ARIA 63132).

Feu de hangar agricole


 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62075 - 04/04/2024 - 36 - BELABRE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 01.50 : Culture et élevage associés*


 □ □ □ □ □ □ Peu après 18 h, un feu se déclare dans un hangar agricole de 1 200 m² d'un élevage de bovins. Entièrement embrasé à l'arrivée des secours, le hangar est équipé de panneaux solaires en toiture et contient 600 bottes de foin, 600 bottes de paille ainsi qu'un tracteur. 25 big-bags de 600 kg d'engrais ammonitrate soufré sont situés à l'extérieur contre la façade du bâtiment. Les pompiers mettent en place une alimentation hydraulique depuis un cours d'eau situé à 300 m. Les big-bag d'engrais ammonitrate sont refroidis par une opération de noyage à distance car il y a un risque d'explosion, puis placés hors de portée de l'incendie à l'aide d'un engin d'une ferme voisine. Les pompiers mettent en place un réseau de mesure des NOx. Le site est surveillé le reste de la nuit. Le feu est éteint 2 jours après le début de l'événement.

Rejets d'eaux chargées en matières en suspension d'une carrière

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62434 - 17/06/2024 - 36 - TOURNON-SAINT-MARTIN**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 08.12 : Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin*


 □ □ □ □ □ □ Durant le week-end, à la suite de fortes précipitations, des eaux chargées en matière en suspension (MES) d'une carrière sont rejetées dans le SUIN. Le lundi, à la reprise de l'activité, un léger trouble des eaux du SUIN est constaté. Le pompage des eaux des bassins de décantation est immédiatement arrêté.

Les pluies importantes ont provoqué le lessivage des sols, la mise en suspension de particules d'argile et le remplissage des bassins de décantation du site. Les pompes se sont mis en marche et ont rejeté des eaux chargées au point d'exhaure.

À la suite de cet événement, l'exploitant :

- réalise un bassin tampon de décantation supplémentaire afin d'améliorer le temps de séjour et la qualité des eaux de rejets, notamment en cas de fortes précipitations ;
- suspend les pompages et rejets le week-end afin de contrôler la charge des eaux en MES ;
- met en place une astreinte de surveillance sur les périodes à risque de montée des eaux.

Incendie dans un séchoir d'une exploitation agricole

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 63113 - 31/10/2024 - 36 - AZAY-LE-FERRON**

 □ □ □ □ □ □

 □ □ □ □ □ □ Risques Technologiques / Bureau d'Analyse des Risques et des Pollutions Industriels

 □ □ □ □ □ □

 □ □ □ □ □ □


Type : Autre

Naf 01.11 : Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses

Vers 5 h, un feu se déclare dans un des séchoirs contenant du maïs, à proximité de silos de stockage, dans une exploitation agricole. Les pompiers maîtrisent l'incendie vers 10 h. Des exutoires sont ouverts dans la structure du séchoir pour atteindre les foyers.

L'événement intervient à une période où les séchoirs fonctionnent en permanence, sous surveillance. La veille, en prévision du passage du séchage du tournesol au maïs, l'exploitant avait nettoyé et adapté le réglage du séchoir.

Incendie de DEEE dans un centre de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux

 □ □ □ □ □ □

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 63188 - 23/11/2024 - 36 - LE POINCONNET**

Type : Autre

 □ □ □ □ □ □

Naf 38.11 : Collecte des déchets non dangereux

 □ □ □ □ □ □

Vers 15 h, un incendie se déclare dans la zone de stockage des refus de tri, au niveau d'une caisse palette de 600 l contenant des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) dans un centre de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux. L'incendie se propage aux balles de déchets adjacentes. Un panache de fumée noire se dégage. Un agent de sécurité en ronde constate le départ de feu et appelle les secours. En attendant leur arrivée, il tente de se munir de l'extincteur dédié au feu de DEEE, en vain. La vanne de sectionnement du site est fermée. Arrivés vers 15h10, les secours déploient une lance à mousse. Les balles situées à proximité sont retirées à l'aide d'engins pour limiter la propagation du sinistre. L'incendie est éteint vers 16h45. Des opérations de nettoyage et de sécurisation des déchets brûlés sont mises en œuvre. À 19 h, les secours quittent les lieux, laissant l'exploitant finaliser le nettoyage. Les eaux d'extinction confinées sont analysées avant d'être envoyées vers une filière spécialisée. Les déchets incendiés sont isolés avant d'être envoyés vers des filières de traitement adaptées.

Les dégâts matériels et pertes de déchets valorisables sont estimés à 150 000 €. 1,8 t (3 m³) de déchets spéciaux (DEEE, piles et batteries lithium, filtres à huile, aérosols...) ainsi que 40 t (110 m³) de déchets de films et résines plastiques brûlent.

Le site était à l'arrêt au moment de l'événement. L'incendie s'est déclaré au niveau d'une caisse palette de DEEE située dans la zone de stockage des refus de tri. Le départ de feu pourrait être lié à l'emballage thermique d'une pile ou batterie lithium contenue dans ces déchets. Les refus de tri étaient stockés dans une alvéole dédiée, constituée de mégablocs bétons et située en extérieur à l'écart du bâtiment. Les stocks de déchets triés mis en balle étaient trop proches de l'alvéole, ce qui a favorisé la propagation rapide du sinistre.

À la suite de cet événement, l'exploitant décide d'éloigner l'alvéole de stockage des refus de tri du bâtiment principal et de tout stockage de déchets inflammables. Une étude est lancée pour installer des moyens d'extinction automatique dans l'alvéole et des caméras thermiques à l'extérieur du bâtiment. Les consignes d'exploitation sont par ailleurs renforcées pour limiter le volume de ces déchets en cabine de tri et organiser leur évacuation quotidienne. Enfin, un communiqué de presse est diffusé par la collectivité afin de rappeler aux usagers les consignes de tri.